



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 20 janvier 2018

Compte-rendu

Georges Bellet ouvre la séance à 14:45. Matthieu Vieira annonce que 26 des 77 clubs de la ligue sont présents ou représentés, soit 89 voix sur un total de 186. Un club est représenté sans avoir de voix étant donné qu'il s'agit d'un nouveau club.

I. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Constituante

Le PV circule parmi l'Assemblée pour permettre sa lecture étant donné qu'il n'était pas accessible sur le site internet de la ligue, dû à des difficultés pour le retrouver.

Vote : Pour : 86. Abstention : 3. Contre : 0.

II. Approbation du PV de l'Assemblée Générale Élective

Le compte-rendu était en ligne sur le site de la ligue. Devant l'absence de demandes de modification, le président met le rapport au vote.

Vote : Pour : 86. Abstention : 3. Contre : 0.

III. Rapport moral

Le rapport moral (publié en document annexe) est lu par le président, puis mis au vote.

Vote : Pour : 89. Abstention : 0. Contre : 0.

IV. Rapport d'activité

Le rapport d'activité (en annexe) est présenté à l'assemblée. Des commentaires sont parfois ajoutés par les responsables de chaque secteur.

a. La ligue en chiffres

Matthieu Vieira souhaite attirer l'attention de l'assemblée sur la carte et particulièrement la mise en valeur du ratio entre le nombre de licenciés et le nombre d'habitants dans le département, ce qui permet selon lui de s'apercevoir que des départements comme l'Allier malgré un nombre « brut » de licenciés faible font un excellent travail comparé au nombre d'habitants.

b. Secteur compétitions

Thierry Delelis-Fanien admet la difficulté qu'il a eu à composer les groupes au début de l'année, par exemple avec Aurillac qui est excentré et pour lequel les déplacements doivent se faire à Clermont-Ferrand. Il comprend que le Lyonnais « ait pris un choc » car ils étaient dans une sorte de « petit département », mais il faut que ces clubs acceptent d'aller parfois jouer un peu plus loin.

Guy Fanget propose de limiter l'Élo sur le dernier échelon (c'est-à-dire en Nationale 5). Thierry Delelis-Fanien pense que c'est plus aux comités d'essayer de s'organiser pour proposer un championnat permettant la découverte des compétitions. Matthieu Vieira complète en rappelant que la Nationale 5 étant « la porte d'entrée » vers des divisions supérieures du Championnat de France des Clubs, il paraît difficile d'empêcher des licenciés d'un nouveau club qui démarre nécessairement de N5 de jouer parce qu'ils ont un Élo trop élevé.

c. Secteur Jeunes

Remerciements à Jean-Marc Flouzat qui a organisé et arbitré le championnat de ZID Auvergne.

Françoise Ringot souhaite rappeler que le championnat de ZID DSA était aussi un moment convivial, car il y avait un hébergement ensemble et des animations pour les parents.

d. Secteur Scolaires

Yves Guillerme complète sa présentation en indiquant que pour l'académie de Lyon, il n'y a pas de compétitions dans l'Ain depuis la démission de Jean-Christophe Batt. Il espère pouvoir l'an prochain remonter quelque chose dans ce secteur.

e. Secteur Arbitrage

Sylvain Wlassewitch regrette que malgré 50 titrés AF3 ou AF2 pouvant arbitrer des tournois, à peine vingt d'entre eux sont réellement actifs. Il invite les clubs à ne pas former uniquement des AF4 : un stage AF3 aura lieu à Corbas pendant le Championnat de Ligue.

Thierry Delelis-Fanien ajoute qu'il constate en tant que délégué Élo régional que beaucoup d'arbitres n'ont pas la dernière version du logiciel Papi. Sylvain Wlassewitch enverra un rappel aux arbitres concernés pour se mettre à jour.

f. Secteur Communication

Matthieu Vieira rappelle que la liste de diffusion est mise à jour directement depuis le site de la fédération. De ce fait, il est impératif que les clubs mettent à jour leurs adresses mails s'ils souhaitent recevoir les informations de la ligue. Sylvain Wlassewitch demande si la mise à jour nécessite-t-elle de parcourir une à une les fiches des clubs de la ligue. Matthieu Vieira le rassure et explique qu'il a programmé un script permettant de faire une mise à jour quasi-automatiquement à partir du site fédéral.

À propos du calendrier, Matthieu Vieira explique qu'il ne peut pas être au courant de tous les événements ayant lieu dans la ligue : pour qu'une annonce soit publiée, il suffit d'envoyer un courriel à calendrier@ligue-ara-echecs.fr en précisant le lieu, les dates & horaires, les tarifs, l'affiche ; la mise en ligne est faite en moins de deux jours.

Georges Bellet en profite pour remercier Christophe Mathieu qui a techniquement travaillé pour la mise en ligne du site internet et qui a créé le logo de la ligue ainsi que de nombreuses affiches d'évènements.

V. Rapport financier

Didier Pascal présente le rapport financier (voir documents annexes).

Sandrine Frion s'étonne que Chambéry ne soit pas inscrit comme grand tournoi aussi bien dans le budget réel que dans le prévisionnel alors qu'une subvention leur a été versée. Georges Bellet indique que c'est une erreur et que cela va être rectifié avant le vote.

Pour expliquer la baisse de la somme allouée aux championnats scolaires par rapport au budget prévisionnel voté l'an dernier, Didier Pascal indique que la moitié des établissements n'ont pas fait de demande. Il rappelle que la ligue ne verse que sur sollicitation et justificatifs, cependant il concède qu'il va falloir améliorer la communication cette année car des clubs n'était pas forcément au courant de l'existence de cette aide.

La ligue a touché 32 400 € de la part de la fédération (part ligue des licences). Conformément à l'engagement pris par la liste avant l'élection, la moitié de cette somme a été reversée aux comités, ces derniers ont donc plus de ressources financières que précédemment et les clubs peuvent donc les solliciter en conséquence pour des aides que la ligue ne verse pas.

Guy Fanget souhaite faire quelques remarques : ce budget repose uniquement sur le reversement des licences fédérales, il serait bien à son avis d'ajouter des lignes dans les recettes, par exemple des sponsors privés. De plus, il souhaite connaître quelles ont été les modalités de remboursement des frais de déplacement. Didier Pascal précise que sous cette ligne budgétaire sont regroupés les frais de déplacement des arbitres pour les compétitions de la ligue ainsi que ceux des membres du comité directeur n'ayant pas fait de don. À ce propos, il indique que le budget sera corrigé sur le site de la ligue : ce sont finalement 1 064 € de dons qui ont été effectués par les membres du comité directeur au titre de leurs déplacements et non 184 €.

Arrivée de Dominique Gaude et Jérôme Valenti pour le club de Romans sur Isère, le nombre de voix est désormais de 91.

La ligue a versé une aide aux participants des championnats de France cette année. Pour ce faire, Didier Pascal a dû envoyer parfois 10 mails par club et passer des coups de téléphone pour obtenir les coordonnées bancaires de certains. Il précise qu'il l'a fait cette année mais que ce n'est que cela ne sera pas le cas l'an prochain. Il tient également à rappeler que la Ligue est une association ayant pour membres les

France puisse faire l'inverse. Françoise Ringot objecte que faire choisir après le championnat ferait que les filles pourraient choisir en fonction du classement final et subir des pressions par exemple pour se qualifier chez les filles afin de libérer un garçon du même club ou à l'inverse pour se qualifier en mixte afin de priver de qualification un joueur d'un club concurrent. Thierry Delelis-Fanien précise que la question a été préalablement posée au directeur technique national, Jordi Lopez.

XI. Organisation des prochaines compétitions

Deux appels à candidatures sont toujours en cours pour l'organisation de la phase ligue de la Coupe 2000 le 4 mars prochain et de la phase ligue de la Coupe de la Parité le 25 mars. Matthieu Vieira rappelle que le cahier des charges est disponible sur le site internet : la ligue prend en charge l'arbitrage, le club doit trouver une salle et peut mettre en place une buvette.

La finale des circuits rapides jeunes aura lieu le samedi 8 septembre, à priori du côté d'Annecy.

XII. Questions diverses

Dominique Gaude aimerait savoir si les clubs pourraient avoir un calendrier communiqué en début de saison avec les dates choisies par la ligue pour ses compétitions, car l'open de Romans tombe le même jour que la coupe 2000. Isabelle Billard abonde la réflexion de Dominique Gaude, car le tournoi de Saint-Égrève se retrouve dans la même situation : il est le 11 février en plein pendant le championnat de ligue. Matthieu Vieira s'excuse de cette situation : il indique que les dates des phases ligue de coupe ont été choisies lors du comité directeur du 23 septembre 2017 (et inscrites dans le compte-rendu de ce dernier) mais n'ont pas été immédiatement ajoutées au calendrier de la ligue par sa faute. Le bureau s'engage à planifier un calendrier plus à l'avance, par exemple au comité directeur de juin, et à le signaler aux clubs afin qu'ils placent leurs tournois en conséquence.

Guy Fanget regrette qu'il n'y ait pas assez de compétitions à l'adresse des jeunes, afin de leur permettre de progresser. La Nationale 3 Jeunes sur trois jours n'est pas suffisante. Matthieu Vieira n'est pas d'accord : pour lui, c'est un sentiment du point de vue de l'Ardèche, mais ce n'est pas par exemple celui des clubs du Rhône dont le calendrier est au contraire surchargé.

La séance est levée à 18:15.

Le président,
Georges Bellet



Le secrétaire,
Matthieu Vieira

